faire apparaître la bouteille, bientôt suivie du fœtus. Lorsque depuis quelque temps déjà le petit sujet est mort dans la matrice, il s'écoule par la vulve un liquide sanguinolent et fétide.

Les phénomènes qui accompagnent l'avortement sont les mêmes que ceux de la parturition et la jument réclame les mêmes soins.

Après l'avortement, lorsque les mamelles s'emplissent et deviennent douloureuses, l'indication est de traire la jument pendant plusieurs jours.

SECTION X. — *De l'allaitement, du sevrage, et des soins à donner au poulain.*

§ Ier. — De l'allaitement.

A peine le nouveau sujet est-il venu au monde qu'il devient l'objet des soins de sa mère. Poussée par son instinct, la jument le débarrasse d'un enduit muqueux qui forme une couche assez épaisse sur sa peau. Celles qui mettent bas pour la première fois négligent parfois ce soin. Il faut dans ce cas saupoudrer le poulain de sel de cuisine bien écrasé, ou de farine d'orge ; alors la mère ainsi appétée ne tarde pas à le lécher, et s'il n'en était pas ainsi, il faudrait l'essuyer et le sécher.

Les poulains ont ordinairement assez de force pour pouvoir se dresser sur leurs membres immédiatement après la naissance, et s'élever ainsi à la hauteur des mamelles et les saisir; si les premiers efforts étaient infructueux, il faudrait les y aider. Souvent la jument chatouilleuse, surtout lorsqu'elle a mis bas pour la première fois, est irritée par les attouchemens de son petit et cherche à s'y soustraire. Dans ce cas on doit détourner son attention, en la caressant et lui donnant à manger quelque chose qu'elle aime beaucoup. Du reste ces précautions ne sont utiles que dans les premiers moments, plus tard la femelle s'accoutume à cette sensation.

Lorsque le petit a souffert, soit pendant son séjour dans la matrice, soit pendant la parturition, il est alors faible et chancelant, et quelques heures après la naissance il n'a pas encore assez de force pour se tenir debout et chercher à téter; il faut dans ce cas traire sa mère et lui faire avaler le lait encore chaud; c'est le meilleur fortifiant qu'on puisse lui donner.

Il est avantageux que, pendant les premiers jours, le jeune poulain habite un local un peu chaud, et qu'il ne soit pas séparé de sa mère pour qu'il puisse constamment se réchauffer à son contact. On ne pourra cependant pas agir ainsi lorsque la jument, pleine d'aversion pour son poulain, cherche à l'éloigner à coups de dents et à coups de pieds. On le placera dans une stalle voisine, de manière que la mère puisse le voir ou le sentir, mais non le maltraiter, et lorsqu'on l'amènera près d'elle pour le faire téter, on surveillera attentivement tous les mouvemens de cette dernière. Il est rare, du reste, que ces précautions soient longtemps nécessaires, et la jument la plus méchante devient bientôt aussi bonne mère que les autres.

Quelque temps après la naissance le poulain accompagne déjà sa mère dans ses promenades ou ses travaux; mais l'exercice qu'on peut lui permettre doit toujours être en rapport avec ses forces. Lorsque la jument est employée à des travaux longs ou rapides, le petit poulain ne doit pas la suivre. Du reste, il sera bon d'habituer de bonne heure la mère à cette séparation, parce qu'autrement l'état d'inquiétude et de tourment qui pourrait en résulter pour elle exercerait sur la sécrétion de son lait une fâcheuse influence. Le poulain séparé de sa mère est mis avec d'autres s'il est possible, et dans le cas contraire, il est enfermé dans une écurie un peu sombre. La privation de la lumière l'empêche de se tourmenter et de se livrer à des ébats pendant lesquels il pourrait se blesser. La jument qui allaite doit être bien nourrie, car c'est la bonne nourriture qui fait le bon lait, et c'est le bon lait qui fait les bons poulains.

Une nourriture qui convient bien aux jumens nourricières est celle qui leur est fournie à l'époque du printemps par les bons pâturages non marécageux. C'est par cette raison que les éleveurs doivent faire saillir leurs jumens, comme nous l'avons indiqué, dans les mois de mars, avril, et mai, afin qu'elles mettent bas au moment où les pâturages ne tardent pas à leur fournir en grande abondance les matériaux de leur nutrition. En outre, les poulains qui viennent au monde à cette époque s'habituent de bonne heure à prendre des alimens verts qu'ils digèrent facilement et peuvent ainsi se passer plus tôt du lait de leur mère.

Toutefois, si la jument avait pouliné à une époque où la végétation n'est pas encore assez avancée pour qu'on puisse la nourrir au vert, il faudrait lui donner de bons alimens secs, avoine, orge, etc., et dans tous les cas les *mashes* des Anglais, qui sont très nutritifs et augmentent la sécrétion laiteuse.

Lorsque le poulain se trouve privé de sa mère avant l'âge d'être sevré, il faut avoir recours pour le nourrir à l'allaitement artificiel, ou bien substituer à sa mère une autre jument nourrice. Lorsqu'on prend le parti de le nourrir avec du lait sans le faire téter, il suffit de lui mettre le doigt ou un chiffon trempé de lait dans la bouche, il commence à sucer et boit ensuite. Il n'est pas aussi facile de substituer à la mère une nourrice étrangère. Souvent cette dernière n'est pas disposée à adopter le nouveau nourrisson qu'on lui donne; elle le repousse et le maltraite. C'est par des caresses et de la patience qu'on peut vaincre ses répugnances et l'amener à avoir autant d'attachement pour son poulain d'adoption que pour celui qu'elle aurait mis au monde.

§ II. — Du sevrage.

Le sevrage est la cessation de l'allaitement et la substitution des alimens solides au lait dont le poulain faisait sa nourriture. L'époque du sevrage ne saurait être déterminée d'une manière invariable. Ordinairement, c'est vers l'âge de 6 mois; à cette époque, en effet, les organes digestifs sont déjà habitués à l'élaboration des alimens solides, car même à l'écurie le poulain ne fait pas sa nourriture exclusive du lait de sa mère. A un mois déjà il mange de l'herbe ou du foin délicat, et dans quelques pays, et pour des races précieuses